

La grande arnaque des éoliennes

écrit par Durandurand | 30 novembre 2018



La transition énergétique, la grande escroquerie du siècle...

Les éoliennes ?

Problèmes de santé pour les riverains, dénaturation du paysage, coût énorme en argent et en pollution pour l'Etat, elles reviennent très cher au contribuable (au Danemark l'électricité coûte deux fois plus cher qu'en France à cause du parc d'éoliennes et en France on annonce 13% d'augmentation du coût de l'électricité), rachat par l'Etat de l'électricité produite à un prix supérieur au prix de vente, ce sont donc les gilets jaunes qui payent, plusieurs fois. Et les gilets payent pour enrichir les Chinois et les Américains, principaux constructeurs d'éoliennes, ça ne donne même pas d'emploi chez nous. Au contraire, chaque emploi dans le secteur nous coûte 2 millions...

5000 éoliennes qui ne fournissent même pas 3% de la production nationale...

Mais si vous avez un champ et que vous le mettez à la disposition d'un agriculteur il vous rapportera 900 euros mensuels...

La grande arnaque des éoliennes

Super profits pour quelques-uns, super factures pour tous : la multiplication des éoliennes ruine les contribuables et enrichit des groupes industriels, pour la plupart étrangers.

Elles sont moches, bruyantes, ruineuses et commencent à avoir mauvaise presse, y compris dans les pays où le parc est dense : le ministre danois de l'Environnement a reconnu en 2012 qu'entre 4 et 11 % des riverains de parcs éoliens sont incommodés par les pulsations caractéristiques de ces gigantesques machines.

En France, **chaque année 500 éoliennes sont implantées sur le territoire**. Le parc compte déjà 5 000 unités. Il devrait atteindre **20 à 25 000 machines d'ici à quelques années**, plus 1 000 à 1 500 éoliennes marines. Selon la Fondation Environnement Durable, **100 milliards d'euros d'investissements** seront nécessaires pour atteindre cet objectif. Installées le long du littoral, les éoliennes off-shore fourniront 6000 MW à condition de tourner 24h/24 et 12 mois/12, ce qui ne sera évidemment pas le cas. En juillet 2011, le gouvernement a lancé un appel d'offres international pour leur construction. **Coût prévu : 20 milliards d'euros pour 1 200 éoliennes à horizon 2020**. L'installation des 600 premières est prévue d'ici 2015 au large des côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Cette énergie bien plus onéreuse que celle produite de manière conventionnelle entraînera une **hausse de 13 % du tarif de l'électricité** alors que 3 millions de ménages ne peuvent déjà plus payer leur facture. D'accord, ou pas, ce sont les contribuables, embringués malgré eux dans le mythe écolo de la transition énergétique qui régleront la facture. **Le rachat de l'énergie éolienne par EDF à un tarif fixé par l'Etat constitue une aide publique** que les contribuables financent à travers leurs impôts et la CSPE (contribution au service public de l'électricité), cette taxe que les usagers acquittent en payant leurs factures d'électricité. Selon

certain experts, **le besoin de financement de la CSPE pourrait dépasser 8 milliards d'euros à horizon 2020**, ce qui représentera un **malus annuel de 500 euros à la charge de chaque ménage français**.

Les dizaines de milliards engloutis jusqu'à présent l'ont été pour pas grand-chose puisque les 5000 éoliennes terrestres implantées sur le territoire fournissent à peine 3 % de la production nationale. Faute de vent, ces machines dont les derniers modèles atteignent 200 mètres de haut, ne tournent en moyenne que durant 24 % du temps.

Leur installation ne ruine pas seulement les contribuables. Elle déséquilibre aussi la balance commerciale française. Dans le top 6 des fabricants mondiaux, on trouve deux constructeurs chinois, Sinovel et Goldwing. Les autres grands fabricants sont américains (General Electric) ou danois (Vestas). Les groupes industriels français (Areva, EDF, GDF Suez) se sont associés à ces géants mondiaux éoliens. Sans les perfusions de l'Etat, les 11 000 salariés du secteur éolien tricolore seraient déjà au chômage. D'après la Fédération Environnement Durable, aux **10 000 nouveaux emplois** qui devraient accompagner l'expansion de la filière correspondra une **prime de 2 millions par job créé** !

Outre les industriels, l'installation d'éolienne est une aubaine pour les agriculteurs qui mettent leurs champs à disposition et à qui elles peuvent rapporter plusieurs dizaines de milliers d'euros par an. Elles font aussi les choux gras de **municipalités qui touchent 25 % de la taxe que rapportent les éoliennes**. Certains édiles jouent sur les deux tableaux. Les opposants à l'énergie éolienne font la chasse aux maires qui ont accepté l'installation de parcs sur leur commune tout en étant propriétaires des parcelles sur lesquelles elles sont installées.

Il y a quelques mois, le parquet d'Arras a été saisi pour poursuivre le maire d'une petite bourgade du Pas-de-Calais

propriétaire de terrains sur lesquels cinq éoliennes sont implantées depuis 2007. Avec une rentabilité de 900 euros mensuels par éolienne, l'élus visé par la requête au procureur gagnerait 54 000 euros par an. Certains cas ont déjà été sanctionnés. En juillet 2013, rapporte Le Figaro, la maire d'Ally (Haute-Loire), et deux conseillers municipaux ont notamment été condamnés à une peine de 4 mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 8 000 euros.

Article extrait de [L'écologie, oui! Les écolos, non! – Les enquêtes du contribuables](#)

<https://www.contribuables.org/2014/07/la-grande-arnaque-des-eoliennes/>

L'escroquerie éolienne

L'écologie, oui ! Les écolos, non ! ». *Les Enquêtes du contribuable* n°6, août/ septembre 2014 – 3,50 euros. En kiosque le mardi 15 juillet. A commander en ligne sur www.contribuables.org/boutique.

<https://www.polemia.com/lescroquerie-eolienne/>

26 AVRIL 2018 | POLÉMIA

Par Claude Brasseur, mathématicien et chercheur en énergies renouvelables ♦

C'est l'une des lubies de ceux qui nous gouvernent. L'éolien est imposé à de nombreux Français au travers du pays. Parfois, certains riverains arrivent à s'opposer à ces projets bancals. C'était le cas d'Ethel Lesade, conseillère municipale que nous avons reçu lors du Forum de la Dissidence 2017 (vidéo de son intervention). Pour Claude Brasseur, qui publie une tribune sur Boulevard Voltaire, le CO2 gaz à effet de serre est une pure escroquerie et est pourtant la seule justification de la multiplication des éoliennes.

Par Claude Brasseur, mathématicien et chercheur en énergies renouvelables ♦ C'est l'une des lubies de ceux qui nous gouvernent. L'éolien est imposé à de nombreux Français au travers du pays. Parfois, certains riverains arrivent à s'opposer à ces projets bancals. C'était le cas d'Ethel Lesade, conseillère municipale que nous avons reçu lors du Forum de la Dissidence 2017 ([vidéo de son intervention](#)). Pour Claude Brasseur, qui publie une tribune sur [Boulevard Voltaire](#), le CO₂ gaz à effet de serre est une pure escroquerie et est pourtant la seule justification de la multiplication des éoliennes.

Beaucoup d'associations anti-éoliennes partent encore de l'idée que, si les éoliennes peuvent être « bonnes pour le climat », elles ne devraient pas être installées à l'endroit concerné : elles enlaidissent la nature, un site touristique ou ancien, elles tuent oiseaux et chauves-souris, sont placées trop près des habitations... On ose rarement mettre en cause les affirmations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Le GIEC veut sauver le climat ! Le gaz carbonique (CO₂) réchauffe l'atmosphère, l'homme en produit trop, il est temps de mettre fin à cette production si on ne veut pas « cuire » dans peu de temps, il est temps d'installer des éoliennes partout et d'accepter qu'elles tuent insidieusement comme la nicotine ou l'amiante (Eric Y. Zou) !

Depuis le XIX^e siècle – où la théorie des effets climatiques du CO₂ a été développée, par exemple, par Svante August Arrhenius, et éliminée par James Clerk Maxwell, notamment -, aucun physicien n'a jamais attribué de rôle climatique au CO₂.

Le GIEC a été créé en 1988 pour responsabiliser l'Occident en matière climatique et lui extraire un maximum d'argent en transposant la terreur exploitée par la guerre froide.

Dès 2009, André Legendre [1], acceptant le modèle adopté par

le GIEC, prouve – par des éléments fournis par le GIEC ! – que le CO₂ n'a, par lui-même, que ridiculement peu d'effet sur le climat et que le GIEC invente des mécanismes amplificateurs liés à la vapeur d'eau et aux nuages pour que l'effet du CO₂ nous impressionne. L'auteur montre que cet effet amplificateur peut aussi bien diminuer la température que l'augmenter... L'effet est imprévisible mais on nous abreuve de « calculs » démontrant que nous allons bientôt avoir beaucoup trop chaud.

Thomas Allmendinger, [en 2015](#), fait le tour complet des théories, refait toutes les expériences nécessaires avec les moyens actuellement à disposition, confirme que le CO₂ n'a rien à voir avec le climat, ou si peu... Ainsi, Mars a une atmosphère très légère mais avec quinze fois plus de CO₂ que la Terre : aucun effet de serre observé, aucun réchauffement...

Enfin, [en décembre 2017](#), Robert Ian Holmes recalcule par la loi des gaz parfaits la température moyenne de chaque corps céleste à atmosphère dense du système solaire (Vénus, Terre, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune, Titan) et trouve le résultat exact observé actuellement grâce à nos moyens modernes. Le CO₂ ne joue aucun rôle, même sur Vénus, où il y en a 100.000 fois plus que sur la Terre.

Ainsi donc, le CO₂ gaz à effet de serre est une pure escroquerie et est pourtant la seule justification de la multiplication des éoliennes. Alors que les éoliennes ne sont pas une source directe d'électricité – leur production est erratique –, on nous serine que leur kWh est économique (!). En Belgique, les revenus des promoteurs d'éoliennes sont assurés à 80 % par les aides publiques (taxes, impôts, avantages divers, primes, etc.). Actuellement, on « *réfléchit à un nouveau mécanisme de soutien aux énergies renouvelables* »...

Imaginons que les 3.000 milliards d'euros jetés dans l'éolien

aient été en partie consacrés à trier, filtrer les gaz et résidus des centrales thermiques... Évidemment, cet argent n'aurait enrichi personne, « seulement » préservé notre santé !

La conclusion du raisonnement sur base GIEC et développé par André Legendre – conclusion évidente – n'est jamais présentée par le GIEC. Et pour cause : il n'y a aucun argument réel à lui opposer. Devons-nous continuer à nous laisser escroquer ? Accepter à remplir toujours plus de poches grandes ouvertes ?

Claude Brasseur

26/04/2018

[1] *L'Homme est-il responsable du réchauffement climatique ?*
EDP Sciences, 2009

Source : Boulevard Voltaire